CONCOURS PROVINCIAUX DU BRABANT WALLON

COMMISSION PROVINCIALE DES GALLINACES

La commission offre une somme de 186 € à partager entre tous les 97, 96, 95, 94, 93 & 92 de sorte que le montant de la prime allouée aux 97, 96, 95 sera le double de celle allouée aux 94 et 93 et le triple de celle allouée au 92.

GRANDS PRIX :

N°1 : au plus de points avec 2 MJ et 3 FJ même race et variété à désigner par les lettres G.P.1 au bulletin d'inscriptions

1er = 25 € 2ème = 20 € 3ème = 10 € 4ème = 5 €

N°2 : au plus de points avec 1MJ et 2 FJ même race et variété à désigner par les lettres G.P.2 au bulletin d'inscriptions

1er = 20 € 2ème = 15 € 3ème = 10 € 4ème = 5 €

N°3 : au plus de points avec 3 sujets dont le numéro de bague était inscrit en rouge sur le bon de livraison

1er = 20 € 2ème = 15 € 3ème = 10 €

N.B. : *les trois sujets doivent être présents.*

Une **prime** de 15 € est attribuée au plus de points en Combattants belges.
Une **coupe** est attribuée à la meilleure volaille de race wallonne.

Ces prix sont réservés aux sujets jeunes bagués 2008 et dont les bagues ont été vendues par la commission du Brabant wallon. Un même sujet ne peut participer qu'à un seul grand prix.
Un exposant ne peut inscrire qu'une seule série de 3 grands prix.
En cas d'égalité, priorité : 1. aux races belges 2. aux grandes races
3. aux MJ 4. par tirage au sort

COMMISSION PROVINCIALE DES OISEAUX DE PARC ET AQUATIQUES

La commission offre une somme de 120 € à partager entre tous les 97,96,95,94 ,93 & 92, sujets jeunes, de sorte que la somme allouée aux 97,96, 95 sera le double de celle allouée aux 94 et 93 et le triple de celle allouée au 92. Ces sommes seront doublées pour les races belges.

GRANDS PRIX :

N°1 : au plus de points avec 2 MJ et 3 FJ même race et variété à désigner par les lettres G.P.A.1 au bulletin d'inscriptions

1er 20 € 2ème 15 € 3ème 10 €

N°2 : au plus de points avec 1 MJ et 1 FJ même race et variété à désigner par les lettres G.P.A.2 au bulletin d'inscriptions

1er 10 € 2ème 8 € 3ème 5 €

N°3 réservé aux aquatiques : au plus de points avec 1 MJ et 2 FJ même race et variété à désigner par les lettres G.P.A.3 au bulletin d'inscriptions

1er 15 € 2ème 10 € 3ème 5 €

Les primes et les grands prix sont réservés aux sujets jeunes bagués 2008 et dont les bagues ont été vendues par la commission du Brabant wallon.
Un seul sujet ne peut participer qu'à un seul grand prix. Un exposant ne peut inscrire qu'une seule série de 3 grands prix.
En cas d'égalité, priorité : 1. aux races belges 2. aux MJ 3. par tirage au sort